



Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

Cadre réservé au service

N° de dossier :

Date de réception :

Demande de contrôle d'installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente immobilière

Information tarifaire

Je certifie avoir pris connaissance que cette demande m'engage au paiement d'une redevance dont le montant est voté par le conseil communautaire

Adresse du bien

Adresse normalisée :

Code Postal : Ville :

Référence cadastrale : Section : Numéro de parcelle :

Propriétaire du bien (en cas d'indivision, renseigner le nom du représentant)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse normalisée :

Code Postal : Ville :

N° téléphone / Portable : *obligatoire afin de permettre la prise de rendez-vous*

Mandataire se substituant au propriétaire du bien

Particulier Agence immobilière Notaire

Nom : Prénom :

Adresse normalisée :

Code Postal : Ville :

Date de naissance ou SIRET :

Documents à fournir à l'appui de la demande

Plan de situation

Bordereau de vidange, contrat d'entretien, fiche d'intervention. *En l'absence de ces documents, l'installation sera considérée comme non entretenue*

Formulaire à retourner par voie postale ou par courriel

Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix - 4 rue du 8 mai 1945 - BP 28 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Courriel : info@communaute-saint-yrieix.fr - Téléphone : 05.55.08.88.76

Signature

- J'accepte de m'acquitter de la redevance en vigueur

- Je m'engage à rendre accessible l'ensemble des ouvrages de pré-traitement, de traitement et de rejet

- Le propriétaire (ou son mandataire) sera impérativement présent lors du contrôle

Fait à Le

Signature du propriétaire

Le délai de rendu du rapport au propriétaire sera au maximum de trois semaines à compter de la date du contrôle.

Les informations recueillies sur ce document et lors de l'appel téléphonique sont conservées par la communauté de commune du pays de saint Yrieix en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion de l'assainissement non collectif. Ce traitement de données se fonde sur une obligation légale. Vos données sont conservées pendant la durée de vie de l'ouvrage plus 30 ans. Ces données seront utilisées par le service de l'assainissement non collectif.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données, en contactant info@communaute-saint-yrieix.fr.

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse <https://www.cnil.fr/plaintes>.

MAJ document : 12-12-2025